

28 septembre 2010

10.395

Question Damien Humbert-Droz

Où est passé le directeur?

Selon nos informations, le directeur du CPMB prendrait un congé sabbatique.

Le Conseil d'Etat peut-il nous confirmer cette information?

Si oui, une école aussi importante peut-elle vraiment se passer de directeur pendant six mois?

Si la réponse à cette deuxième question est positive, nous nous demandons si le poste de directeur est encore justifié.